

**COMPTE-RENDU**

Sous la présidence de Monsieur Pierre JÉGU, Maire,

Etaient présents : Yves MARTIN, Marie-Paule DESPRÉS, Yann LE GALL, Françoise LACHERON, Patrick HENRY, Chantal DORÉ, Jean POIRIER, Joseph BODIN, Marie-Jo BOUVRY, Noël LEBRETON, Alain MALOEUVRE, Catherine THOMMEROT, Emmanuel MALOEUVRE, Véronique BRÉMOND, Malik OUMOHAND, Christelle MAUGENDRE, Christelle CAILLAULT-LEBLOIS, Jean-Luc PERDRIEL, Amanda BARBELIVIEN, Chrystelle BADOUD, Murielle LORANT.

Absents excusés : Emmanuel MALOEUVRE, Malik OUMOHAND, Chrystelle BADOUD.

Procurations : Emmanuel MALOEUVRE a donné procuration à Pierre JÉGU  
Malik OUMOHAND a donné procuration à Yves MARTIN.

M. Yann LE GALL a été nommé en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 avril 2014 a été adopté à l'unanimité.

**Affectation des résultats au budget principal 2014.**

Il convient, en application de l'instruction comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2013. Le résultat de l'exercice 2013 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 373 808.33 € et un déficit d'investissement de 449 899.58 €.

Le Conseil municipal décide d'affecter ce résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 à hauteur de 273 808.33 € (article 1068) au financement de la section d'investissement du budget 2014. Le solde, représentant 100 000.00 € (R 002), sera repris en excédent de fonctionnement du budget primitif 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'affectation des résultats du budget principal de l'année 2013 comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>001 Solde d'exécution d'investissement</b>	449 899.58 €	
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>		273 808.33€
<b>002 Résultats de fonctionnement reporté</b>		100 000.00€

**Affectation des résultats des Budgets annexes.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'affectation des résultats des budgets annexes de l'année 2013 comme suit :

### Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	55 583.43 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		55 583.43 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		145 289.39 €

### Budget ZAC du Bocage

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement		121 357.14 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
002 Résultats de fonctionnement reporté	13 358.65	

### Budget ZA pôle Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	25 252.25	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
002 Résultats de fonctionnement reporté		252.25 €

### Budget Maison de Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	20 481.66 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		20 481.66 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		34 580.51 €

### Vote des taux d'imposition.

Afin d'obtenir un équilibre budgétaire pour le Budget primitif 2014, il est nécessaire d'obtenir un produit fiscal de 803 926.06 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer, à l'unanimité, ainsi qu'il suit, les taux d'imposition des taxes directes pour 2014 :

- **Taxe d'habitation** : 12,83%
- **Foncier bâti** : 16,80%
- **Foncier non bâti** : 40,26%

## Vote des subventions.

Dans le cadre du vote du Budget primitif 2014, chaque année l'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur les propositions d'attribution des subventions aux associations et établissements scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'exception des membres associations concernées qui n'ont pas pris part au vote, à l'unanimité :

- Décide d'accorder aux associations et établissements scolaires les subventions dont les montants ont été précisés lors du débat au titre de l'exercice 2014.

## Vote du Budget primitif de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif 2014 tel que défini ci-dessous :
  - Un montant de dépenses de fonctionnement de 2 630 882,06 €
  - Un montant de recette de fonctionnement équilibré à 2 630 882,06 €

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	BP 2014		BP 2014
011 charges à caractère général	599 440,00	70 Produits des services	72 220,00
012 charges de personnel	1 030 718,00	73 Impôts et taxes	1 277 925,06
014 atténuations de produits	1 500,00	74 Dotations et participations	755 887,00
65 autres charges de gestion courante	319 150,00	75 Autres produits de gestion courante	97 350,00
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>1 950 808,00</b>	013 Atténuation de charges	17 000,00
66 charges financières	61 000,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	100 000,00
67 charges exceptionnelles	3 000,00	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>2 320 382,06</b>
022 Dépenses imprévues	10 000,00	76 Produits financiers	0,00
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>2 024 808,00</b>	77 Produits exceptionnels	310 500,00
042 Opérations d'ordre	85 203,45	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 630 882,06</b>
023 Virement section d'investissement	520 870,61	042 Opérations d'ordre entre section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>606 074,06</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 630 882,06</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 630 882,06</b>

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 512 965,58 €
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 1 512 965,58 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	BP 2014		BP 2014
20 Immobilisations incorporelles	39 965,00	13 subventions d'investissement	94 164,12
204 Subventions d'équipement versées	54 000,00	16 Emprunts et dettes assimilées	303 857,07
21 Immobilisations corporelles	127 128,00	20 Immobilisations incorporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	406 573,00	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>398 021,19</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>627 666,00</b>	10 Dotations, fonds divers	235 062,00
13 Subventions d'investissement	0,00	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	273 808,33
16 Remboursement d'emprunt	415 400,00	<b>Total des recettes financières</b>	<b>508 870,33</b>
27 Autres immobilisations financières	0,00	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>906 891,52</b>
020 Dépenses imprévues d'investissement	20 000,00	Virement de la section de fonctionnement	520 870,61
<b>Total dépenses financières</b>	<b>435 400,00</b>	Opération d'ordre	85 203,45
001 Solde d'exécution de la section d'inv	449 899,58	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 512 965,58</b>	<b>Total</b>	<b>1 512 965,58</b>

## Vote des Budgets primitifs annexes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le **budget annexe « Assainissement »** primitif 2014 tel que défini ci-dessous :

### Assainissement

- Un montant de dépenses d'exploitation de 286 693.18€
- Un montant de recette d'exploitation équilibré à 286 693.18€

Dépenses d'Exploitation		Recettes d'Exploitation	
	BP 2014		BP 2014
011 charges à caractère général	63 500,00 €	70 Vente de produit	102 000,00 €
012 charges de personnel	6 500,00 €	75 Autres produits de gestion courante	0,00 €
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>102 000,00 €</b>
66 charges financières	2 319,39 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>72 319,39 €</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>102 000,00 €</b>
042 Opérations d'ordre	70 740,51 €	042 Opérations d'ordre	39 403,79 €
023 Virement section d'investissement	143 633,28 €	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>39 403,79 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>214 373,79 €</b>	R 002 Résultat reporté	145 289,39 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>286 693,18 €</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>286 693,18 €</b>

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 269 957.22€
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 269 957.22€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	BP 2014		BP 2014
20 Immobilisation incorporelles	8 000,00 €	13 Subventions d'investissement	0,00 €
21 Immobilisation corporelles	6 100,00 €	21 Immobilisations corporelles	0,00 €
23 Immobilisations en cours	141 940,00 €	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>156 040,00 €</b>	Virement de la section de fonctionnement	143 633,28 €
13 Subventions d'investissement	0,00 €	Opération d'ordre de transferts entre sections	70 740,51 €
16 Remboursement d'emprunt	18 930,00 €	1068 Autres réserves	55 583,43 €
<b>Total dépenses financières</b>	<b>18 930,00 €</b>	<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>269 957,22 €</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>174 970,00 €</b>		
040 Opérations d'ordre entre sections	39 403,79 €	<b>Total</b>	<b>269 957,22 €</b>
R 001 Résultat reporté	55 583,43 €		
<b>Total</b>	<b>269 957,22 €</b>		

- D'approuver le **budget annexe « ZAC du Bocage »** primitif 2014 tel que défini ci-dessous :

### ZAC du Bocage

- Un montant de dépenses de fonctionnement de 981 714.29€
- Un montant de recette de fonctionnement équilibré à 981 714.29€

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	BP 2014		BP 2014
011 charges à caractère général	159 150,37 €	70 Vente de terrains	0,00 €
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>159 150,37 €</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>
66 charges financières	30 500,00 €	042 Opération d'ordre	981 714,29 €
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>189 650,37 €</b>	R 002 Résultat reporté	0,00 €
042 Opération d'ordre	778 705,27 €	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>981 714,29 €</b>
R 002 Résultat reporté	13 358,65 €		
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>981 714,29 €</b>		

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 000 062.41€
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 1 000 062.41€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	BP 2014		BP 2014
040 Opération d'ordre	981 714,29 €	16 Emprunt	100 000,00 €
16 Emprunts	18 348,12 €	040 Opération d'ordre	778 705,27 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 000 062,41 €</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>878 705,27 €</b>
		R001 Solde d'exécution reporté	121 357,14 €
		<b>Total des recettes</b>	<b>1 000 062,41 €</b>

- D'approuver le budget annexe « ZA Pôle Santé » primitif 2014 tel que défini ci-dessous :

**ZA Pôle Santé**

- Un montant de dépenses de fonctionnement de 184 423.72€
- Un montant de recette de fonctionnement équilibré à 184 423.72€

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	BP 2014		BP 2014
011 charges à caractère général	5 000,00 €	70 Vente de terrains	25 000,00 €
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>5 000,00 €</b>	77 Produits exceptionnels	5000
66 charges financières	0,00 €	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>5 000,00 €</b>	042 Opération d'ordre	154 171,47 €
042 Opération d'ordre	179 423,72 €	R 002 Résultat reporté	252,25 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>184 423,72 €</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>184 423,72 €</b>

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 179 423.72€
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 179 423.72€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	BP 2014		BP 2014
16 Emprunt	0,00 €	16 Emprunt et dettes assimilées	0,00 €
040 Opération d'ordre	154 171,47 €	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>0,00 €</b>
R 001 Résultat reporté	25 252,25 €	040 Opération d'ordre	179 423,72 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>179 423,72 €</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>179 423,72 €</b>

- D'approuver le budget annexe « Maison de Santé » primitif 2014 tel que défini ci-dessous :

## Maison de Santé

- Un montant de dépenses de fonctionnement de 61 580.51€
- Un montant de recette de fonctionnement équilibré à 61 580.51€

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	BP 2014		BP 2014
011 charges à caractère général	7 100,00 €	75 Autres produits de gestion courante	27 000,00 €
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>7 100,00 €</b>	77 Produits exceptionnels	0,00 €
66 charges financières	16 291,17 €	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>27 000,00 €</b>
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>23 391,17 €</b>	R 002 Résultat reporté	34 580,51 €
023 Virement à la section d'investissement	38 189,34 €	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>61 580,51 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>61 580,51 €</b>		

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 58 671.00€
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 58 671.00€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	BP 2014		BP 2014
21 Immobilisations corporelles	1 891,70 €	13 Subventions d'investissement	0,00 €
23 Immobilisations en cours	1 631,00 €	16 Emprunt	0,00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 522,70 €</b>	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	20 481,66 €
16 Emprunt	34 666,64 €	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>20 481,66 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>38 189,34 €</b>	021 Virement de la section de fonctionnement	38 189,34 €
D001 Solde d'exécution reporté	20 481,66 €	<b>Total des recettes</b>	<b>58 671,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>58 671,00 €</b>		

### Installations classées pour la protection de l'environnement : Demande d'enregistrement d'une exploitation d'élevage porcin par la SARL des Ardoisières.

Une enquête publique d'une durée d'un mois (du 31 mars 2014 au 28 avril 2014 inclus) est ouverte sur le projet de la SARL des Ardoisières, en vue d'obtenir l'enregistrement de son exploitation d'un élevage porcin (1 342 équivalents animaux) au lieu-dit « La Tourière » à Noyal sur Brutz.

Le rayon d'affichage étant de 1km et le plan d'épandage débordant sur le territoire de Martigné-Ferchaud, la Commune a l'obligation de mettre en place des mesures d'affichages prévues par arrêté préfectoral.

Le dossier, concernant la demande du pétitionnaire, a été déposé en mairie et est tenu à disposition du public pendant toute la durée de cette consultation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix favorables, 1 voix défavorable et 4 bulletins blancs

:

- Décide d'émettre un avis favorable concernant la demande d'enregistrement d'exploitation d'un élevage porcin par la SARL des Ardoisières, au lieu-dit « La Tourière » à Noyal sur Brutz

## Tarif de piégeage de pigeons.

Afin lutter contre la prolifération de pigeons, un piégeur a été missionné. Considérant le temps passé ainsi que le nombre de pigeons capturés, le Conseil est invité à délibérer sur un montant de dédommagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le versement d'un dédommagement de 3 € par pigeon capturé.
- Dit que cette dépense est imputée sur les crédits ouverts au budget communal 2014.

## Questions diverses

### 1. Les Commissions et groupes de travail de la CCPRF :

Le Conseil approuve les délégués au sein des Commissions et groupes de travail de la CCPRF comme indiqué ci-dessous :

Commissions	NOM	Prénom
Economie	JEGU	Pierre
	MARTIN	Yves
Tourisme	JEGU	Pierre
	DESPRES	Marie-Paule
Habitat/transport	LE GALL	Yann
	HENRY	Patrick
Sports	MARTIN	Yves
Environnement/énergie	LACHERON	Françoise
	MALOEUVRE	Alain
Culture	OUMOHAND	Malik
	LE GALL	Yann
Enfance/jeunesse	BARBELIVIEN	Amanda
	CAILLAULT-LEBLOIS	Christelle
Finances/ressources humaines	JEGU	Pierre
	MALOEUVRE	Alain

Groupes de travail	NOM	Prénom
Très haut débit	OUMOHAND	Malik
Développement des usages du numérique	OUMOHAND	Malik
Communication		

Les élus qui le souhaitent sont invités à proposer leur candidature au sein de ces Commission/groupes de travail jusqu'au 07 mai 2014.

## 2. ZAC : approbation du jugement de la Cour d'Appel

Par arrêté en date du 4 avril dernier, la Chambre de l'expropriation de la Cour d'appel de Rennes s'est prononcée sur l'affaire apposant la Commune de MARTIGNÉ-FERCHAUD aux consorts BORDIER. Le Conseil municipal approuve cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à : 23h15

### Les Prochains Conseils sont fixés comme suit :

- Jeudi 22 mai 2014 à 20h30
- Jeudi 19 juin 2014 à 20h30
- Jeudi 17 juillet 2014 à 20h30



Le 10 mai 2014  
Le Maire,  
Pierre JÉGU